

Chimère

Les agonistes du GLP-1, tel le liraglutide, sont hypoglycémisants et exposent à une perte de poids. Après avoir été autorisé sous le nom commercial Victoza[®] dans le diabète de type 2, le liraglutide l'a ensuite été, sous le nom de Saxenda[®], chez les patients adultes obèses. Dans les essais cliniques, la perte de poids a été généralement peu importante, les patients ont repris une partie du poids perdu à l'arrêt du médicament et il n'a pas été démontré d'effet bénéfique sur les complications cliniques de l'obésité. Puis, l'autorisation a été étendue aux adolescents obèses (lire p. 490-491). L'évaluation chez eux montre les mêmes effets sur le poids que chez les adultes. Et aux effets indésirables déjà connus, parfois graves, s'ajoute le signal d'un risque de comportements suicidaires.

Depuis des années, la quête d'une substance qui résoudrait "par miracle" le problème de l'obésité continue. Le liraglutide s'ajoute à une longue liste de médicaments (diurétiques, hormones thyroïdiennes, amphétaminiques, dérivé cannabinoïde, antiépileptique, inhibiteur de lipases intestinales, etc.), certains ayant été utilisés hors autorisation de mise sur le marché, ou autorisés temporairement puis retirés du marché car plus dangereux qu'utiles.

Les patients ont intérêt à compter sur d'autres leviers qu'une substance chimique pour obtenir une perte de poids durable sans risque disproportionné : promotion d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique régulière, techniques comportementales visant à soutenir la motivation, régulation de la publicité et éducation pour la santé, prévention et traitement des conséquences de l'obésité (douleurs articulaires, diabète, hypertension artérielle, etc.).

Faire croire que l'objectif de perdre du poids est atteignable facilement en prenant un médicament est une chimère qui contribue à la médicalisation de la société, mais pas aux soins de qualité.



Information fournie par les firmes

Nous cotons sur 4 niveaux l'information reçue des firmes que nous avons interrogées.



Information approfondie, détaillée et adaptée, des données non publiées jusqu'au conditionnement.



Information limitée à des données publiées, administratives, ou de conditionnement.



Information minimale, ou limitée ou presque à des éléments administratifs et de conditionnement.



Rétention d'information.

COTATIONS PRESCRIRE - Nouvelles substances, indications, posologies, formes, etc.

Notre appréciation globale, symbolisée par une expression du bonhomme Prescrire, alias Gaspard Bonhomme, porte sur le progrès thérapeutique, tangible pour le patient, apporté par chaque nouvelle spécialité dans une indication précise : balance bénéfices-risques du médicament par rapport aux autres thérapeutiques disponibles.



BRAVO

Appréciation d'exception attribuée à un progrès thérapeutique majeur, d'efficacité et d'intérêt évidents dans un domaine où nous étions totalement démunis.



INTÉRESSANT

Apporte un progrès thérapeutique important mais avec certaines limites.



APPORTE QUELQUE CHOSE

L'apport est présent mais limité ; il est à prendre en compte sans toutefois devoir bouleverser le domaine de la thérapeutique considéré.



ÉVENTUELLEMENT UTILE

Intérêt thérapeutique supplémentaire minime. Il y a peu d'arguments devant conduire à changer d'habitude de prescription en dehors de cas particuliers.



N'APPORTE RIEN DE NOUVEAU

Il s'agit d'une nouvelle substance sans plus d'intérêt clinique démontré que les autres substances du même groupe, et parfois d'un me-too, voire d'une quasi-copie.



PAS D'ACCORD

Médicament qui ne présente aucun avantage évident mais qui a des inconvénients possibles ou certains.



LA RÉDACTION NE PEUT SE PRONONCER

Nous réservons notre jugement dans l'attente d'une évaluation plus approfondie du médicament.